

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 775

présenté par  
Mme Thillaye

-----

### ARTICLE 33

I. – À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« et pour les »,

les mots :

« , de répondre aux »

II. – En conséquence, supprimer la seconde occurrence des mots :

« aux seules fins ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.